

REGLEMENT DU RAINKOPF TRAIL 2017

Le club alpin français des hautes Vosges a le plaisir de vous accueillir pour le sixième RAINKOPF TRAIL le 24/09/2017

Epreuves

Rainkopf trail 34 km Dénivelée 1600 m

Rainkopf nature 15 km dénivelée 700 m

Départ pour les deux courses

Le départ a lieu au pied des pistes de la station de ski alpin la Bresse Hohneck

Arrivée pour les deux courses

L'arrivée se fait au pied des pistes de ski alpin de la station la Bresse Hohneck

Horaires

Briefing 8 h 45 RAINKOPF TRAIL 9 h 45 NATURE

Départ Rainkopf trail 9H00

Départ Rainkopf nature 10H00

Ravitaillement

Les deux courses se déroulent en autonomie et les coureurs devront obligatoirement emporter une réserve d'eau et les vivres nécessaires

Un ravitaillement de dépannage sera toutefois prévu à Kolbenwasen pour le trail et un point dépannage liquide pour les deux courses à Firstmiss

Equipement obligatoire

L'organisateur pourra demander aux concurrents d'emporter un vêtement imperméable en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Pour le trail :

Sac avec poche à eau 1 litre minimum, couverture de survie

Course nature :

Sac avec poche à eau ou ceinture porte gourde

Les bâtons sont autorisés pour les deux courses

Barrières horaires abandons

La Rainkopf trail s'adresse à des coureurs entraînés.

Horaire maximum de passage Firstmiss (à l'aller) 11h45

Les concurrents abandonneront leur dossard , rejoindront l'arrivée par le parcours nature et ne seront pas classés

En cas d'abandon, le coureur doit se rendre au point de contrôle le plus proche et redonner son dossard.

Participation

Le Rainkopf trail est ouvert aux coureurs individuels nés en 1997 et avant

La Rainkopf nature est ouverte aux individuels né en 1999 et avant(les mineurs devront justifier d'une autorisation parentale)

Les licenciés FFA ou FFTRI devront présenter une copie de leur licence en cours de validité.

Les non licenciés présenteront un certificat médical d'aptitude à la course à pieds en compétition établi depuis moins d'un an à la date de la course ;

Les licences des autres fédérations sportives ne pourront pas être acceptées

Pas de douches à l'arrivée

Parcours(voir itinéraire)

Un point de ravitaillement dépannage à Kolbenwasen pour le trail et un point dépannage liquide à Firstmiss

Balisage à la peinture biodégradable au sol ou plâtre suivant instructions des communes et rubalise

Inscriptions

Inscriptions en ligne sans frais <http://clubalpin-hautes-vosges.jimdo.com>
certificat médical ou licence téléchargeables ou à présenter lors de la remise du dossard
Inscriptions par courrier (avec certificat médical ou copie de licence)

Jean MERCIER 1 rue du four 88000 EPINAL 0329319580

Jean.mercier19@orange.fr

Pas d'inscription sur place le jour de la course

Le nombre de coureurs est limité à 400 au total des deux courses

Tarifs

Rainkopf trail 25 euros repas compris

Rainkopf nature 22 euros repas compris

Repas supplémentaire 13 euros

Majoration 2 euros après le 01/09/2017

Retrait des dossards

Le samedi 23 septembre 2017 de 15H à 18 heures au magasin Intersport à La Bresse

Le dimanche 24 septembre 2017 de 7h 30 à 9 h35 au départ

Départs

Rainkopf trail à 9h 00

Rainkopf nature 10 h 00

Récompenses

Aucune prime

Les résultats seront proclamés à 13 h30 au restaurant le Slalom

Un cadeau à chaque participant

Repas chaud en self service de 11H30 à 15 h (prix compris dans l'inscription)

.Les accompagnants pourront déjeuner au prix de 13,00 euros, (à noter sur l'inscription) les tickets leur seront remis en même temps que les dossards des coureurs

Assurance

Le club alpin français des hautes Vosges a souscrit une assurance responsabilité civile pour la manifestation auprès de la compagnie AXA.les participants doivent avoir une assurance personnelle, les licenciés la possèdent avec leur licence .

Eventuellement, une assurance personnelle peut être souscrite au prix de 5 euros auprès de Jean MERCIER avant le 20 septembre 2017 jean.mercier19@orange.fr 0329319580

Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, blessures ou accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve

Sécurité

La sécurité est assurée par une équipe de secouristes et l'équipe de l'organisation.

En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve

Droit à l'image

Dans le cadre de la course le concurrent donne l'autorisation à l'organisation d'utiliser toute photo ou image concernant la course dans le cadre de la promotion de celle-ci .

Annulation

En cas d'annulation par l'organisation par suite de conditions météorologiques très défavorables ou autre raison majeure, l'inscription sera remboursée sous déduction de la somme de 10 euros restant à l'organisation

En cas d'annulation par les concurrents, un certificat médical sera obligatoirement exigé et 10 euros seront conservés pour frais d'organisation

Respect du règlement

Les concurrents s'engagent à respecter le règlement

Charte environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement, ne laisser aucun déchet sur le parcours ni commettre de dégradations.